Sigoyer Hautes-Alpes

Bulletin Municipal N° 47 - Janvier 2019

Sommaire

Le mot du Maire	1
Au fil des réunions	2
Qualité de l'eau	7
Environnement - Travaux	8
Communiquer	10
Le coin des associations	21
Vie économique	30
Le coin de l'école	31
État civil (second semestre)	40
Page Pratique	41

LE MOT DU MAIRE…

Une année se termine riche en réunions productives.

En effet, les travaux sur de nouveaux drains à la source Bonnardel située dans le quartier Au-delà du Pont ont été achevés permettant ainsi de bénéficier d'eaux de captage plus saines. Le bâtiment et les installations techniques par traitement Ultraviolet de l'eau, sur la source de la Mère de l'Aygue**,** au col des Guérins, sont également terminés. Nous pouvons donc espérer à l'avenir une eau de bien meilleure qualité.

Par ailleurs, cette année 2019 verra plusieurs projets se concrétiser et sortir de terre.

Dès le mois de janvier, les travaux de la boulangerie vont commencer. Début février aura lieu le désamiantage de la maison Lagarde permettant ainsi les travaux de rénovation avec la création de deux appartements. Le projet de la maison du col des Guérins va quant à lui, s'accélérer avec un départ des travaux envisagé au début de l'été.

Cette nouvelle année sera aussi consacrée à d'importantes réflexions sur l'évolution de Sigoyer comme l'aménagement de l'entrée du village**,** l'étude du lotissement de Champ la Reine et la modification du Plan Local d'Urbanisme**.**

Cette révision du PLU est un projet conséquent qui va s'étaler sur les trois prochaines années ; une première réunion avec le Directeur du CAUE aura lieu le 15 janvier.

Je vous invite à venir partager un moment de convivialité le 12 janvier à 16h00**,** autour de la galette des rois. Ce sera l'occasion d'échanger et d'aborder les sujets qui vous tiennent à cœur avec les membres du Conseil Municipal.

Bien sûr, vous le savez mieux que personne, il n'est de réussite que collective**.** Une commune ne peut se développer que si les citoyens, les élus, les acteurs économiques, culturels et associatifs se mobilisent pour porter des projets en commun.

Notre travail au Conseil Municipal est de faire avancer ces projets, de servir le bien commun et de fédérer afin que tout un chacun se retrouve dans la vie du village de Sigoyer.

Pour 2019, je vous souhaite une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme et une bienveillance pour aller de l'avant et de belles rencontres qui éclairent votre quotidien.

Bonne année 2019.

Denis Dugelay

Le Maire et le Conseil Municipal
vous invitent au Vœux de la Municipalité.
Samedi 12 janvier à 16h00
Salle des 2 Céüzes

AU FIL DES RÉUNIONS…

Séance du 1er août 2018 :

Pour la première fois depuis 10 ans, et parce qu'il nous faut également trois "ATSEM" (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) pour organiser correctement la cantine, le Maire propose une augmentation du ticket de cantine de 3,00 € à 3,50 €. Cette année, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) nous a accordé une participation de 10 000 €, somme que nous ne sommes pas certains de recevoir l'année prochaine.

Voté à l'unanimité.

Dans le cadre du fond de concours de la part de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance, la subvention s'élève à 18 785,70 €. Une partie de la subvention sera allouée au remplacement des drains du captage de la source Bonnardel, située Au-delà du Pont. Après avoir reçu trois offres de prix, nous avons sélectionné l'entreprise CGM pour réaliser les travaux. Le coût des travaux s'élèvera à 14 052 €.

Voté à l'unanimité.

Un contrat de partage salarial pour les ATSEM Sophie GILIBERTO et Nathalie PERRIN a été signé. Ce contrat prendra effet le 2 août 2018 pour une durée de 3 ans.

Voté à l'unanimité.

Une convention entre le Conseil Départemental et la mairie pour le quatrième plan de développement de la lecture publique a été signée. Ce plan se déroulera de 2018 à 2021. La bibliothèque départementale demande de prendre soin des livres prêtés et de les ramener plus régulièrement.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Les systèmes des ordinateurs de l'école vont être nettoyés.
- L'entrée de l'école se fera par le jardin des sens, avec un nouvel accès plus large, ainsi qu'un nouveau portail. Le grillage ainsi que l'éclairage dans la descente de l'accès se feront ultérieurement.
- Un film occultant a été posé dans les toilettes de l'école.
- La société "Clairnet" interviendra le 16 août à l'école pour un nettoyage de la totalité des vitres et pour le décapage du linoléum du préau de l'école.
- Madame CHERAMY, chargée de la prévention et de la sécurité des locaux et du personnel doit remettre prochainement son rapport afin de régulariser les dysfonctionnements répertoriés.
- Le Conseil Municipal propose l'achat d'un défibrillateur qui sera installé sur la façade de la salle des Fêtes.
- Des procédures d'évacuation des véhicules stationnés illégalement sur les lieux publics seront mises en place début septembre.
- Le Maire se déclare maître d'œuvre pour la procédure de désamiantage de la Maison Lagarde qui débutera au mois d'octobre et devrait être terminée en février 2019.
- Suite à l'incendie au bloc d'escalade des Guérins début juillet 2018, l'Office National des Forêts (ONF) effectuera des passages réguliers sur les lieux pour verbaliser les contrevenants d'une amende d'un montant de 135,00 €.

Séance du 4 Octobre 2018 :

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 5 juillet pour recruter un cabinet d'architectes pour la réalisation du projet de la Maison du col des Guérins.

Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offre. La commission d'ouverture des plis a reçu les trois candidats le 13 septembre pour qu'ils présentent leurs projets. A l'issue de ces entrevues, la commission a classé la société PROBATP comme étant la mieux pressentie pour la réalisation de la Maison du col.

Voté à l'unanimité.

AU FIL DES RÉUNIONS…

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 3 septembre afin de recruter une entreprise pour le désamiantage de la Maison Lagarde. Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offre. A l'issue de la réunion de la commission, celle-ci propose l'entreprise TTB d'Embrun pour un montant de 31 588,50 € HT.

Voté à l'unanimité.

Le Maire propose la rétrocession d'un chemin communal (chemin des Courtès) au bénéfice de trois propriétaires dont les parcelles jouxtent cette voie.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- L'obtention d'une subvention (financement ruralité) de 5 000 € sur un devis de 26 610 € pour l'aménagement du chemin du Besson et l'accès de l'école (mur et portail).
- Un courrier du 12 juillet du Président du Tribunal de Grande Instance demande au Maire de proposer 3 personnes habitant dans la commune en vue d'une participation à une commission de révision des listes électorales. Elise Jouan se porte volontaire pour participer à cette liste.
- Le Maire présente au Conseil Municipal le cas de Monsieur Guitton qui a acquis un forest, route des vignes. Après différents échanges verbaux et écrits avec le propriétaire, le Maire a demandé à la Direction Départementale du Territoire de venir dresser un procès-verbal pour extension illégale du bâtiment existant, sans demande de permis de construire afin de pourvoir ultérieurement prendre un arrêté municipal d'arrêt de travaux et de démolition.
- Le Maire informe le Conseil Municipal du début des travaux du bâtiment pour le traitement de l'eau par UV aux Guérins à partir du 4 octobre.
- Le Maire aborde le problème de la garderie et de la cantine pour lesquelles cette année, une importante fréquentation des élèves de Sigoyer est constatée. Monique Para-Aubert et Michelle Bolger proposent d'effectuer des statistiques jusqu'aux vacances de la Toussaint pour pouvoir, début novembre, réajuster les temps de travail des ATSEM.
- La fibre à Sigoyer : suite aux différents échanges et informations prises auprès du Syndicat Mixte Ouvert (SMO), la livraison de notre PCO serait prévue en novembre, pour que le terminal de Sigoyer soit opérationnel à l'été 2019.
  Vincent Fernandez propose qu'une pétition regroupant tous les habitants et utilisateurs des réseaux de communication soit réalisée au niveau communal puis adressée à Orange et SMO.
- Suite à différentes discussions concernant la compétence "eau potable" avec Monsieur Christian Hubaud, Maire de Pelleautier, celle-ci devrait devenir en 2020 une compétence de l'Agglomération Gap Tallard Durance. Matthieu Alain Launay propose un référendum faisant apparaître la volonté des habitants de Sigoyer de conserver la maîtrise de la gestion de l'eau potable par la commune.
- Peter Brandon signale que le passage piéton à proximité du rond-point des Murets en direction de Saint Laurent, n'est plus visible.
- Bernard Siegel fait remarquer que le système de programmation des cloches de l'église n'est plus opérationnel.
- Michelle Bolger souhaiterait qu'une réunion sur l'organisation du déneigement soit programmée.

AU FIL DES RÉUNIONS…

Séance du 13 novembre 2018 :

Le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention pour que la commune puisse procéder à la facturation de l'eau et de l'assainissement. La Communauté d'Agglomération participera financièrement à la prise en charge des dépenses engagées par la commune pour la facturation. Pour ce faire, la commune adressera une facture annuelle appuyée sur un récapitulatif précis et détaillé des différents postes de dépenses.

Voté à l'unanimité.

Le Maire propose de solder le reliquat de la subvention dans le cadre du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance d'un montant de 10 716,20 € et propose l'achat d'une tondeuse et d'un camion, un diagnostic de la charpente Maison Lagarde et une fresque pour l'école.

Voté à l'unanimité.

Le Maire rappelle que la commune de Sigoyer est actuellement dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 15 janvier 2008 et modifié le 6 avril 2017. Dans la continuité du PLU existant et conformément à l'article L101-2 du code de l'urbanisme, il propose que la commune engage une révision générale de ce document. Les objectifs généraux de la révision seront :

- De promouvoir un développement durable de la commune en recherchant un équilibre entre habitat, agriculture, vie économique et protection des richesses patrimoniales et naturelles.

- De préserver l'espace rural pour le maintien de l'agriculture.

- De préserver les espaces naturels et les paysages, sources de qualité de vie et de développement touristique.

- De favoriser la création de nouveaux logements, principalement dans le secteur du chef-lieu, afin de conforter les services publics et privés existants, tout en tenant compte des ressources en eau potable.

Voté à l'unanimité.

Le Maire expose aux conseillers que la Direction Générale des Finances Publiques a développé un service de paiement en ligne dénommé PayFIP. Ce dernier permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer avec leur carte bleue, par l'intermédiaire du gestionnaire de télépaiement, les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire. L'accès se fait à partir du portail internet de la DGFIP. Afin de pouvoir intégrer cette possibilité, il est nécessaire de signer une convention avec la DGFIP.

Voté à l'unanimité.

Le Maire propose de ne pas procéder à la modification des tarifs de l'eau potable pour la période 2018/2019. Le taux de redevance de modernisation des réseaux de collecte et de redevance de pollution domestique est notifié par l'Agence de L'Eau. Pour la période 2018-2019 ils sont répartis de la façon suivante :
- Redevance pollution domestique : 0,27 €/m^3 au lieu de 0,29 € sur la période précédente.
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,15 €/m^3 au lieu de 0,155 € sur la période précédente.

Voté à l'unanimité.

Le Maire propose de signer la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) pour la compétence assainissement revenant à l'Agglomération Gap Tallard Durance. Après de nombreuses discussions, il est décidé de récupérer plus d'informations et de revoir cette délibération au prochain Conseil Municipal du 18 décembre.

Le Maire propose le renouvellement de la convention hivernale avec le Conseil Départemental pour une durée de 3 ans, afin d'autoriser les services techniques du département à évoluer sur le réseau communal au col des Guérins. André Garcin précise que la distance dans la convention est

erronée et qu'il faut revoir celle-ci. La délibération sera remise au vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le Maire explique qu'une convention avec le centre de gestion est nécessaire pour valider le treizième mois d'un employé municipal ainsi que pour payer des primes exceptionnelles, convention qu'il aurait fallu signer au 31 décembre 2017.

Voté à l'unanimité.

Le Maire rapporte que plusieurs régularisations comptables sont à effectuer notamment sur les travaux de la voirie, car suite à ces manquements, une partie de la TVA sur ces travaux n'a pas pu être récupérée par la commune pour les années 2009, 2011, 2012, 2013 et 2014.

Questions diverses :

- Le Maire annonce la validation de trois subventions : 12 000 € pour la visite et la rénovation trentenaire de notre remontée mécanique, 11 000 € pour les liaisons douces et 82 057 € pour l'aménagement du cœur du village. Cette dernière subvention a été attribuée par la Région.
- Le Maire annonce la fin des travaux du bâtiment UV au Col des Guérins, à l'exception d'une vanne de décharge pour réguler l'eau prélevée sur la source de la Mère de l'Aygue. Le Maire remercie les entreprises AMCV et SOPEI pour leur efficacité ainsi que l'entreprise CLAIE, maître d'œuvre, pour la qualité du travail réalisé.
- Le Maire informe qu'un arrêté municipal a été pris pour stopper les travaux et procéder au démontage sur l'agrandissement d'une construction non autorisée sur la commune. La suite de la procédure est maintenant entre les mains de la gendarmerie et du tribunal.
- Un éclairage public entre les bâtiments de la mairie et de l'école doit être étudié pour sécuriser et rendre plus pratique l'accès à cette dernière pour les élèves de l'école de Sigoyer.
- Le Maire propose la mise en place d'un compte épargne temps pour les employés qui ont acquis un solde de congé important. Le Conseil Municipal approuve mais souhaite une réflexion sur l'organisation du temps de travail des employés municipaux.
- Monique Para-Aubert expose le devis concernant l'achat d'un défibrillateur et son installation sur la façade de la salle des deux Céüzes, lieu qui semble le plus approprié.
- Matthieu Allain-Launay relate son entretien avec Monsieur Godino de l'ONF qui rappelle qu'un potentiel de 80 ha de bois serait exploitable sur Céüzette et qu'il faudrait prévoir des coupes affouagères encadrées par l'ONF.

QUALITÉ DE L'EAU…

Une nouvelle politique de gestion des crises

La commune distribue par moment de l'eau dont la qualité est mauvaise. Ces épisodes interviennent généralement quand une période de sécheresse se prolonge ou après des pluies abondantes. Cela est lié à la fragilité de nos sources qui proviennent de terrains dont la perméabilité est très importante (karst, éboulis grossiers au pied des falaises de Céüze et de la petite Céüze). Vous lirez par ailleurs les investissements qui sont en cours pour améliorer la situation.

Le suivi de la qualité de l'eau est réalisé par l'Agence Régionale de Santé 05 (anciennement DDASS) qui effectue des prélèvements soit, directement dans les captages soit, aux robinets chez des habitants de Sigoyer (en 2018 ceci a représenté entre 11 et 18 analyses selon les quartiers).

Dès que des analyses ne sont pas conformes aux normes en vigueur, trois évènements se succèdent :

- l'ARS nous demande d'informer la population et quand la pollution est importante, de distribuer de l'eau minérale.
- Les employés communaux traitent avec du chlore les réservoirs d'eau des quartiers présentant un problème.
- Une campagne d'analyse d'eau est programmée environ 8 jours après par l'ARS 05 pour constater ou non le retour à la normale.

En ce qui concerne l'information des Sigoyards, nous avons décidé de diffuser un avis (Cf. duplicata ci-dessous) par deux canaux : l'affichage dans les lieux habituels (mairie, école, salle des 2 Céüzes) et l'envoi d'un courriel (nous disposons à ce jour d'un répertoire d'un peu plus de 100 adresses électroniques, vous pouvez venir déposer la vôtre au secrétariat de mairie pour que l'information vous soit adressée).

Pour ce qui est de la distribution d'eau minérale, pendant ces périodes, ceux qui le souhaitent peuvent venir chercher des bouteilles à la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public (lundi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00, mardi et jeudi : 8h30-12h00, vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00).

Ces crises devraient être de plus en plus exceptionnelles, nous le pensons compte tenu des investissements en cours. Soyez assurés aussi qu'en cas de pollution le nécessaire est immédiatement fait pour un retour à la normale dans les plus brefs délais (24 à 48 heures en fonction de votre éloignement d'un réservoir). Celui-ci n'est officiellement connu qu'après analyse de l'eau par l'ARS dans un délai d'une dizaine de jour.

A ce stade la Mairie confirmera par mail et par voie d'affichage les résultats positifs de l'analyse.

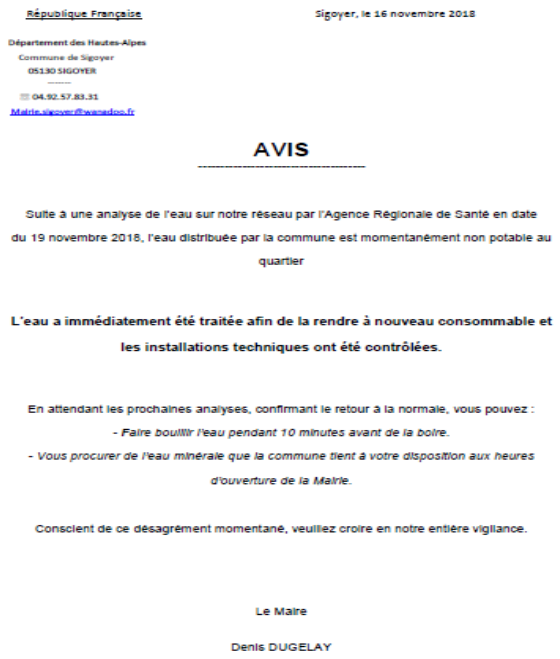

République Française

Département des Hautes-Alpes
Commune de Sigoyer
05130 SIGOYER

04.92.57.83.31
Mairie.sigoyer@wanadoo.fr

Sigoyer, le 16 novembre 2018

AVIS

Suite à une analyse de l'eau sur notre réseau par l'Agence Régionale de Santé en date du 19 novembre 2018, l'eau distribuée par la commune est momentanément non potable au quartier

L'eau a immédiatement été traitée afin de la rendre à nouveau consommable et les installations techniques ont été contrôlées.

En attendant les prochaines analyses, confirmant le retour à la normale, vous pouvez :

- Faire bouillir l'eau pendant 10 minutes avant de la boire.

- Vous procurer de l'eau minérale que la commune tient à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie.

Conscient de ce désagrément momentané, veuillez croire en notre entière vigilance.

Le Maire

Denis DUGELAY

Matthieu Alain-Launay
Maire-Adjoint

ENVIRONNEMENT TRAVAUX…

Les Travaux ''visibles ou invisibles'' en cours !…

Amélioration de la qualité de l'eau.

L'étude en cours du schéma directeur de l'eau nous montre que le réseau d'eau de la commune est en bon état ce qui limite les fuites. C'est la conséquence des travaux réguliers qui ont été réalisés depuis 20 ans à hauteur de 100 000 € par an en moyenne.

Un point noir subsiste, c'est celui de la qualité de l'eau distribuée qui n'est pas toujours celle que nous souhaiterions. Pour améliorer la situation la commune s'est engagée dans deux opérations :

- Le traitement de l'eau provenant de notre source principale (la mère de l'Aygue) par des lampes à ultraviolet. L'installation fonctionne depuis la mi-décembre, elle est installée dans le petit bâtiment qui a été construit au col des Guérins derrière la fontaine.

- La mise aux normes administratives des captages d'Au-delà du pont a été l'occasion d'une étude hydrogéologique de ces sources. Elle débouche sur des préconisations qui doivent améliorer la qualité de l'eau captée. Conformément à celles-ci, nous avons d'ores et déjà refait complètement le captage de la source dite de "Candy" ou "Bonnardel". Les deux autres sources sont au programme de 2019 ainsi que la construction d'une deuxième station de traitement UV commune à ces trois captages.

Comme par le passé, ces études et travaux sont bien subventionnés (entre 50 et 80 % de leurs montants).

La maison Lagarde.

Apparemment rien ne bouge et pourtant les premiers travaux sont prévus pour le début de cette année 2019.

ENVIRONNEMENT TRAVAUX…

Les travaux d'aménagement de quatre logements dans ce bâtiment étaient sur le point de démarrer quand le diagnostic préalable aux travaux a constaté la présence d'amiante dans la maison et surtout dans les plâtres. Le coût du désamiantage (environ 40 000 €) nous a obligés à revoir le programme pour maintenir l'aménagement dans une enveloppe raisonnable. Il s'agit aujourd'hui d'aménager deux logements *(un par étage)* et d'améliorer la qualité du bâti *(isolation thermique, changement des tuiles, rénovation des portes et des fenêtres, chauffage, production d'eau chaude solaire).*

Le désamiantage doit débuter en janvier (le marché a été attribué à l'entreprise TTB d'Embrun) et la suite des travaux suivra dès le début de l'été.

La maison du col des Guérins.

Ce projet qui vise à créer une porte d'entrée vers la falaise de Céüze et à promouvoir les activités sportives estivales à caractère familiale, s'intègre dans un plan de développement plus général dit des "espaces valléens" financé par l'Union Européenne. En ce qui nous concerne, il est entré depuis un mois dans une phase opérationnelle puisque nous avons choisi l'architecte du projet et que nous pouvons raisonnablement voir des travaux débuter avant la fin de l'année 2019.

La boulangerie.

L'ouverture des plis a eu lieu le 17 décembre. Le début des travaux est programmé en janvier. Les entreprises seront choisies fin décembre et sauf grosse période d'intempérie, la boulangerie sera inaugurée au début de l'été 2019.

Mathieu Alain-Launay
Maire-Adjoint

Plans de la future boulangerie

Fibre optique (Suite)…

Cet article est un point à date du 8 décembre 2018.

L'opérateur Orange a entendu les doléances de la municipalité et des habitants de la commune. Des travaux de fiabilisation ont été réalisés sur le lien de collecte numérique (support câble cuivre) qui relie le central de Sigoyer au reste du réseau : depuis début novembre, ce lien a retrouvé sa capacité initiale permettant de fournir, bon an mal an, un débit stable pouvant atteindre 2mb/s pour les installations les plus proches du central. Cette opération de fiabilisation s'inscrivait dans le cadre d'un programme national de l'opérateur concernant tous les liens du même type existants dans le réseau. La municipalité a remercié les équipes d'Orange pour ces travaux, mais a rappelé qu'elle demeurerait vigilante.

En effet, cette technologie reste fragile (cf les pannes précédentes) et de toute façon limitée dans les débits qu'elle peut proposer aux usagers d'internet.

L'avenir est bien dans la fibre.

Malheureusement, sur cette question, le dossier n'avance pas.

Le Syndicat Mixte Ouvert PacaTHD nous annonçait en début d'été, suite à nos demandes d'information par courrier et téléphone, que le raccordement des parties terminales (côté Neffes et Sigoyer) de la fibre avait été commandé pour début novembre. Puis nous annonçait fin octobre qu'en fait ils avaient "oublié" de passer cette commande…

Par conséquent : un nouveau décalage d'au moins trois mois, ou plus peut-être !... Car nous n'avons aucune certitude, le SMO PACA THD ne nous fournissant pas de date "butoir" qui prouverait son engagement à traiter au plus vite ce dossier qui aura bientôt trois ans de retard…

Pour d'autres informations sur le sujet nous vous invitons à relire les trois derniers bulletins.

Câbles de Fibre Optique

Manifestement le SMO Paca THD n'entend pas les appels à l'aide répétés des habitants de Sigoyer.

Aussi la municipalité proposera prochainement, à la signature de tous les habitants de la commune, le texte d'une pétition qui sera adressée à la Présidente du SMO Paca. Pour d'autres informations sur le sujet nous vous invitons à relire les trois derniers bulletins.

Vincent Fernandez
Conseiller Municipal

SPORT Passage à Sigoyer du 14ème PACA RAID…

Le 14ème PACA RAID traversera la commune les **11 et 12 mai 2019.**
L'organisation recherche des bénévoles pour aider au bon déroulement de cet évènement.
Inscrivez-vous sur le site www.pacaraid.fr

COMMUNIQUER…

Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance

Les réunions se succèdent à la Communauté d'Agglomération de Gap.

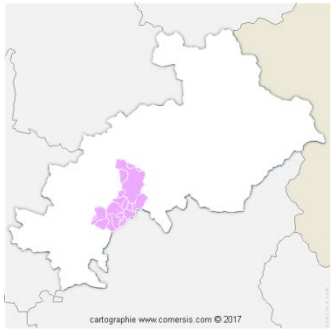

Nos deux délégués Denis Dugelay Maire et Monique Para-Aubert 1ère Adjointe participent régulièrement à sa mise en place.

Les 17 communes et leurs 52 241 habitants vont prendre connaissance des nouvelles compétences de l'Agglomération.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a la responsabilité de l'assainissement (évacuation et traitement des eaux usées individuelles).

La collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que le nettoyage des points de collecte sont également gérés par l'Agglomération. Dans ce cadre la Commune de Sigoyer verra s'installer dès le premier semestre 2019 de nouveaux containers. Les premiers seront installés au col du Villard.

L'école de musique de Tallard dans laquelle se rendent de nombreux enfants de Sigoyer fait maintenant partie des compétences de l'Agglomération.

Les transports sont sous la responsabilité de la Communauté eux aussi. Ils sont entièrement gratuits.

Renseignements peuvent être donnés en Mairie et sur le site de la Communauté d'Agglomération.
www.gap-tallard-durance.fr

Communiqué de la Communauté d'Agglomération concernant les Ordures Ménagères :

À partir du 17 novembre 2018, les habitants peuvent déposer tous les emballages sans exception dans le bac, la colonne ou le conteneur enterré de couleur jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques et métalliques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.

Jusqu'à présent pour les emballages plastiques, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier/carton. Faute de savoir comment les recycler, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des solutions pour les recycler et trouver des débouchés pour la matière.
Parallèlement, le centre de tri de Manosque s'est modernisé pour pouvoir trier les nouvelles résines plastiques (sacs/films plastiques, blister, barquettes, pots de yaourt…) mais également pour récupérer et valoriser les petits emballages en aluminium comme les emballages de fromages fondus, dosettes de café, gourdes de compote.

Une simplification majeure du geste de tri, un bénéfice immédiat pour l'habitant.

A compter du 17 novembre 2018, les habitants de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance peuvent en effet déposer tous leurs emballages sans exception dans le conteneur de tri : emballages en papier/carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et les emballages métalliques.

COMMUNIQUER…

Les emballages en verre, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

Le papier doit être déposé dans les conteneurs de couleur bleue.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage !

Pour plus de renseignements :

www.gap-tallard-durance.fr
Tél. : 04 92 53 15 85
gestion.dechets@agglo-gap.fr

Du côté de la Bibliothèque

Les lecteurs fidèles connaissaient déjà :

Les horaires du **mardi 16h15-18h15** et du **vendredi 17h15-19h15.**

Le local accueillant où certains aiment se retrouver pour papoter.

Le grand choix de livres, revues, bandes dessinées pour adultes et enfants.

Le prêt de DVD adultes et enfants moyennant caution.

Le prêt de jeux de société.

Les jeux vidéo sur place.

Mais la nouveauté de la rentrée, c'est le sourire de Sophie gracieusement mise à disposition par la mairie tous **les vendredis de 16h30 à 18h30** pour épauler l'équipe des bénévoles.

COMMUNIQUER…

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Cette année la célébration du 11 novembre prenait une allure particulière. 100 ans déjà depuis que nos aînés avaient subi ce conflit. Que de drames, que de jeunesses perdues, que de familles éplorées.

Mais ce 11 novembre 2018, c'est plutôt la paix que nous voulions célébrer dans notre pays.

Nombreux sont les administrés de notre village à s'être déplacés sous le mauvais temps.

Nos élus, nos anciens combattants et tous les représentants des corps constitués étaient entourés par une belle représentation de nos habitants.

Après les discours toujours poignants des représentants de l'Etat et le propos de notre Maire, les enfants de Sigoyer entourés par l'équipe pédagogique ont délivré eux aussi leur message de paix au travers de poésies très choisies.

La cérémonie se concluait par les hymnes et les chants des enfants accompagnés par M. Rambaud.

La population était ensuite invitée à se rendre dans les locaux des garages communaux pour le traditionnel apéritif offert par l'Association des Anciens Combattants.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer (ASPS) - *voir article* - avait préparé pour l'occasion une très belle Exposition qui a intéressé tous les Sigoyards et Sigoyardes présents.

Le Caba'Don

Depuis mi-octobre, vous avez pu voir sur la place du village, le long du mur de l'école une petite cabane en bois, ouverte à tous. C'est l'œuvre d'un collectif Sigoyard qui préfère le don au gaspillage.

Le principe est simplissime :

1/ C'est gratuit.

2/ C'est ouvert à tous.

3/ Chacun donne les objets en bon état (sauf le gros électroménager) dont il n'a plus l'utilité.

4/ Chacun prend ce qu'il veut !

COMMUNIQUER…

Vie scolaire : cantine, garderie, école

La rentrée scolaire 2018/2019 s'est très bien déroulée grâce notamment, à un effectif de 51 élèves, un nouvel accès joliment pavé par Jean-François et Guy nos employés municipaux et un nouveau portail fabriqué par un artisan local.

L'installation d'un éclairage public et la pose d'une clôture grillagée le long du *"jardin des sens"* sont en cours.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves, les enseignants et le personnel communal, la Mairie a fait réaliser des travaux d'entretien dans l'école *(nettoyage industriel sols et fenêtres).*

Le personnel, Sophie (ATSEM *Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles)* et Béatrice *(Agent de service)* ont accompli un travail remarquable pour que les classes soient opérationnelles pour la rentrée le 3 septembre.

Une remise en état de la cour de récréation, organisée par M. le Maire, quelques membres du Conseil Municipal et un bénévole de la commune, qui avaient pour l'occasion revêtu leurs tenues de jardinier, a eu lieu lors d'une belle soirée conviviale en Août.

Aux services périscolaires, une forte augmentation des effectifs à la cantine et à la garderie, a nécessité la décision, de la part de la Mairie, du maintien des 3 ATSEM au sein du service scolaire.

Comme évoqué lors du Conseil d'Ecole de juin 2018, un nouveau système d'inscription à la cantine et à la garderie est mis en place. Cette nouvelle disposition nous permet de mettre un terme à l'édition des "faux tickets".

A la demande des bénévoles de la bibliothèque, une ATSEM sera détachée les vendredis de 17h00 à 18h30 pour aider et renforcer les liens Mairie-Ecole.

Afin d'améliorer le bien-être des élèves, du personnel enseignant et communal, des travaux sont prévus durant cette année scolaire :

- Aménagement d'un bureau dans l'Ecole.
- Mise en place d'un coin ombragé avec installation d'un caille-botis dans la cour de récréation.

Comme promis en septembre 2018, l'Ecole Maternelle accueillera après les fêtes de fin d'année, les enfants nés en janvier, février et mars 2016.

Sur ces notes optimistes, la Commission Scolaire et Périscolaire souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Monique Para-Aubert, Michelle Bolger, Jocelyne Bouché

COMMUNIQUER…

Défibrillateur

La commune vient de se doter d'un **défibrillateur automatique externe** à partir de janvier 2019. Il est envisagé de l'installer à l'extérieur de la **"Salle des 2 Céüzes".**

Suite à cette installation, une formation aux 1ers secours sera organisée par la Mairie dans les prochains mois. Les personnes intéressées par cette formation sont priées de se faire connaître auprès de la Mairie.

Sécurité

Épaves

Afin d'améliorer l'environnement de notre village, il a été décidé de faire enlever les épaves de véhicules sur les lieux publics (parking, voirie, etc…). A ce jour 3 épaves ont été évacuées.

En ce qui concerne les particuliers, la Mairie peut se charger de faire enlever leurs épaves sous certaines conditions : demande écrite et photocopie de la carte d'identité du propriétaire, ainsi que les documents attestant de la propriété du véhicule (carte grise).

Nous engageons bien entendu tous les Sigoyards à faire le nécessaire pour contribuer à cette amélioration de l'environnement et respecter le voisinage.

Limitation de vitesse

Il est rappelé aux conducteurs qu'une zone de sécurité située entre les **2 ronds-points du village** est limitée à **30 km/heure.** La traversée du hameau de Saint-Laurent est également concernée par cette limitation.

Sur les routes du **Bas Villard, des Rois Surville, du Villard et des Coqs Sud jusqu'au village,** la limitation est de **50 km/heure.** Merci de respecter ces limitations pour la sécurité de toutes et tous.

Stationnement

Il doit se faire uniquement sur les parkings situés aux deux entrées de village. Le stationnement est limité à 7 jours consécutifs comme partout en France.

Élagage

Suivant la loi n° **1804-01-31 article 673,** les propriétaires de haies donnant sur l'espace public sont tenus de faire procéder **à l'élagage de celles-ci.**
Pour la sécurité de nos agents communaux et du matériel qu'ils utilisent (chasse-neige en particulier) les haies et les arbres donnant sur les voies communales et les espaces publics doivent obligatoirement être taillés par leurs propriétaires.
La commune, en cas de nécessité absolue, peut procéder à l'élagage. Une facture sera systématiquement envoyée aux propriétaires concernés.

COMMUNIQUER…

Vie Quotidienne

Les Encombrants

Afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, il est rappelé qu'un **ramassage mensuel et gratuit** est organisé le dernier mercredi de chaque mois. Les encombrants concernés sont uniquement les gros objets autres que ceux pouvant pénétrer dans un véhicule individuel.

Il suffit, si vous êtes concernés, d'appeler la déchetterie au **04 92 54 27 29.** Cet appel est obligatoire et doit être fait 8 jours avant le mercredi concerné. Ceci afin que la déchetterie puisse organiser au mieux sa tournée de ramassage.

Cimetière

Suite à des demandes d'informations concernant les tarifs pour le columbarium et les concessions au cimetière communal, nous rappelons les conditions de durée et de prix de ces prestations.

Concessions : 1 000 € pour 1 emplacement de 2,50 m x 1,25 m.
2 000 € pour 1 emplacement de 2,50 m x 2,50 m.

Columbarium : 1 000 € pour une case une urne.
2 000 € pour une case deux urnes.

Le renouvellement doit se faire au bout de 50 années.
La concession et le columbarium peuvent être reconduits pour 25 ans (la moitié du tarif précité) ou 50 ans.

Le columbarium au cimetière de Sigoyer

COMMUNIQUER…

Sortie de territoire des mineurs

Rappel de la législation

La loi n° **2016-731 du 3 juin 2016** renforçant la lutte contre le crime organisé et le terrorisme a rétabli l'obligation d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs qui voyagent à l'étranger.

Pour pouvoir quitter la France, un mineur non-accompagné doit avoir une autorisation de sortie du territoire signée par l'un des titulaires de l'autorité parentale.

Cette obligation est entrée en vigueur le **15 janvier 2017**. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à remplir. Ce document précise notamment la durée de l'autorisation de sortie, qui ne pourra pas dépasser un an. Le formulaire doit être accompagné d'une copie de justificatif d'identité du signataire (carte d'identité par exemple). Site internet de référence : www.service-public.fr

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire

Depuis janvier 1999, **filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année** sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.

L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (en particulier le permis de conduire).

Pièces à fournir **: livret de famille et carte nationale d'identité.**

Civisme et Citoyenneté

Les dégradations des biens publics sont, heureusement, rares à Sigoyer. Cela a été bien moins le cas en décembre, mais n'oublions pas la période précédente (banc descellé, chasse d'eau arrachée, tags, etc…).

Lorsque l'auteur est identifié (et cela est déjà arrivé) il doit assumer les conséquences pécuniaires et, éventuellement, juridiques de ses actes. Lorsqu'il n'est pas identifié, les réparations engendrées coûtent à la collectivité, et donc à chacun d'entre nous, du temps et de l'argent.

Rappelons par ailleurs qu'un décret est venu aggraver l'amende encourue en cas d'abandon de détritus (ordures, déchets, déjections, matériaux) sur la voie publique. La contravention peut faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €.

COMMUNIQUER…

Rappel Déneigement …

L'obligation d'entretien incombant à la commune s'exerce sur l'ensemble des voies communales ouvertes à la circulation publique, partie intégrante du domaine public ou du domaine privé, y compris les chemins ruraux non classés en voies communales. En revanche, **aucune obligation légale ne contraint le Maire à intervenir sur les chemins privés.**

Sur une voie desservant une propriété et en l'absence d'aire de manœuvre de retournement pour le chasse-neige de la commune, le Maire peut, compte tenu des caractéristiques du chemin et quel que soit son statut juridique, décider de ne pas en faire assurer le déneigement.

De même, il est interdit de stationner en bordure de voie rurale ou communale afin de ne pas gêner le passage d'engins. La responsabilité de la commune ne peut être engagée en cas d'accrochage par les engins de déneigement, de véhicules stationnés sur l'emprise des chaussées de la voie publique.

En cas de chute de neige ou de gel, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leur habitation, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant au maximum.

Merci de veiller à respecter ces instructions lors des prochaines chutes de neige.

Le nouveau camion acquis par la Commune : Quand vous l'apercevrez attention des "gilets jaunes" ne seront pas loin.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Cou Double

SIGOYER SPORTIF !

Gym tonique ou Pilate ?

Au choix, depuis début Septembre c'est chacun selon ses goûts avec l'association Cou Double.

Ces activités pour adultes sont aussi complémentaires et beaucoup de participant(e)s pratiquent les deux.

Pour travailler le cardio, renforcer ses muscles façon tonique c'est le mardi de 18h30 à 19h45 avec Isabelle.

Et si vous préférez travailler plus en douceur en vous recentrant sur la respiration, Catherine vous attend le jeudi aux mêmes horaires.

Plus de 20 personnes se rejoignent régulièrement le mardi et/ou le jeudi Salle des 2 Céüzes pour améliorer et conserver leur forme dans une très belle ambiance conviviale et amicale.

L'équipe de Cou Double

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Cours de dessin et peinture à Sigoyer

Les cours de dessin et peinture ont repris en septembre.
Cette année 6 enfants de Sigoyer et deux enfants de la Freissinouse ont rejoint les cours de dessin.
Et 12 personnes adultes sont réparties en deux groupes.

Cette année la thématique porte sur la montagne, la roche, les cailloux.
Réalisés au crayon gris, crayons de couleurs, fusain, encre de chine.
A partir de janvier, la thématique en dessin portera sur les personnages et attitudes.
En peinture "la montagne" sera le premier sujet, et par la suite les sujets seront libres.

Les enfants ont dessiné leur propre chambre, puis la chambre de Van Gogh, par la suite ils dessineront les animaux domestiques et les animaux et la neige, personnages de BD.

Les cours ont lieux les lundis à la salle des 2 Céüses de :

- 15h à 16h30 – Cours adultes
- 16h30 à 17h30 – Cours enfants
- 17h30 à 19h – Cours adultes

Renseignements : Nicole kalazic – 06 81 82 59 63
Association Cou double

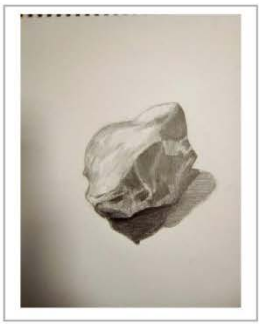

Les 4 sans Cou

Déjà presque un trimestre terminé et vous avez été nombreux à vous retrouver lors des animations des Quatre sans Cou.

D'abord la fin des congés estivaux a été l'occasion de retrouvailles en plein air avec théâtre de rue et bal folk.

Puis les amateurs de théâtre ont pu apprécier la pièce "Ciao Antonino" de la Cie Les Manimanivelles et les gourmets ont découvert les vins de la Loire et savouré les spécialités concoctées lors de la soirée œnologie.

En 2019, le festival "Saisons en Cultures" poursuit sa deuxième édition avec dès le 19 janvier "Krash", une pièce de théâtre loufoque pour les amoureux des beaux textes et des jeux de mots avec une mise en scène pleine de peps.

Le 2 février, une soirée inédite : BD/concert, la BD "un océan d'amour" projetée sur écran avec accompagnement musical en live.

Puis au fil des mois suivants : spectacle théâtral tout public à partir de 3 ans, brunch jazz, concerts, chanteurs, danseurs, artistes de cirque…

Bref une nouvelle belle année vous attend.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association Youkoulélé

L'association **Youkoulélé,** qui a pour but de favoriser les échanges autour de la parentalité a déménagé de La Bâtie Neuve à Sigoyer en mai dernier.

En effet depuis 5 ans, nous proposons des rencontres autour de la parentalité (soirées débats animées par des professionnels, ateliers de motricité, éveil musical, formation de parents sur l'éducation bienveillante...).

Pour cette nouvelle année scolaire qui commence, nous avons répondu à un appel à projets porté par le **REAAP** (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents). Une subvention nous a été accordée pour ***"créer un espace de partage et d'échanges bienveillants entre parents et enfants".***

Avec la collaboration de Sébastien, de l'association **"À pas de fourmis 05"** nous avons réfléchi pour proposer des animations de sensibilisation à l'environnement où les enfants passent un moment privilégié avec leurs parents.

- La première rencontre a eu lieu le mercredi 19 Septembre, elle avait pour thème la découverte des oiseaux.

- La seconde aura lieu le mercredi 3 octobre et nous partirons à la découverte des corridors écologiques.

- Pour la troisième rencontre, le mercredi 10 octobre, nous irons découvrir la forêt.

Chaque rencontre commence vers 16h30 avec un goûter partagé, la participation est libre et une adhésion de 10 € par famille et par an est demandée à la deuxième venue.

Plus d'infos sur :
https://assoyoukoul.blogspot.com/
06 68 78 59 56

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association des Aînés de Sigoyer

Après un premier semestre bien rempli, le club a continué ses activités hebdomadaires.

Jeudi 14 juillet : Nous avons fêté l'anniversaire de Jacques Octave. Les tartes et la clairette ont ravi les papilles des adhérents.

Jeudi 26 juillet : Le club a fermé ses portes pour les congés d'août et la reprise s'est faite le jeudi 6 septembre pour la plus grande joie de nos fidèles adhérents. Le club s'est doté d'un babyfoot pour les divertir.

Vendredi 12 octobre : Le club des aînés de Sigoyer a accompagné celui de La Fressinouse à Ancelle pour partager le traditionnel repas de la chèvre. Vingt-sept personnes se sont retrouvées au restaurant du village "Le Chamois".

Dimanche 21 octobre : cinquante-cinq personnes ont été réunies à l'Hôtel Muret pour le repas d'anniversaire des 80 et 90 ans de nos anciens.

Marie-Jeanne Rambaud, Maguy Burlet, Yves Flaud et Michel Meunier ont soufflé leurs 80 bougies.

Marie-Jeanne Paul et Henriette Signoret leurs 90 bougies.

Une belle corbeille de fleurs et un coffret de vins a été offert à chacun d'entre eux.

Le menu concocté par les cuisiniers était succulent (saumon à la parisienne, porcelet rôti et farci, vacherin en pièce montée).

Jeudi 8 novembre: Nous avons fêté de nouveau les anniversaires de Marie-Jeanne Paul et Henriette Signoret à la salle des deux Céüzes, vingt-deux personnes étaient présentes ce jour- là. Les gâteaux réalisés à cette occasion par Claude Paul (tartes aux poires et mille feuilles) étaient excellents.

Lundi 19 novembre : Le bureau s'est réuni à la salle des fêtes à 9h00 pour préparer l'assemblée générale de Janvier 2019 et organiser les nouvelles activités et sorties de cette année qui approche.

Jeudi 13 décembre : Le club organise son goûter de Noël. Friandises et boissons sont au rendez-vous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Dimanche 16 décembre : Repas de Noël à l'Hôtel Muret. Le personnel et leur chef nous ont servi un délicieux et copieux menu pour cette fête. Au programme : assiette festive au foie gras, tourtons d'escargot, civet de chamois et ses petits légumes, en dessert bûche au Grand-Marnier.
Le Club des Aînés remercie les chasseurs MM. Thierry et Benjamin Artaud pour le don du chamois.

L'Association des Aînés de Sigoyer souhaite de très bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année à tous et espère de nouveaux adhérents pour 2019.

Joyeux Noël et Bonne Année !!!

Le Président **Jean Paul Favier**

Suite à la chute de deux adhérentes sur le parvis de la salle, il est demandé aux adhérents de l'Association de se garer sur le parking Muret ou sur les places appropriées afin de libérer les trottoirs et l'accès à la salle. Il est également rappelé que l'assurance MAE du club ne couvre pas les problèmes qui peuvent survenir à nos adhérents sur le trajet aller-retour domicile salle. Merci de votre compréhension.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Foyer d'Animations de Sigoyer

Notre Association connaît un regain d'activités depuis cet été.

Juillet 2018

La rencontre avec les sportifs depuis la coupe du monde nous a fait connaître d'une autre population grâce à la finale retransmise sur écran géant Place de la Mairie.

70 personnes s'étaient déplacées pour cet évènement et nous avons pu partager un moment exceptionnel tous ensembles. Merci pour l'ambiance apportée par les résidents du Foyer de Vie et leurs animateurs.

L'Association avait prévu à cet effet d'offrir les boissons, et spontanément de nombreux sigoyards ont amené de quoi se sustenter en salé et sucré. Une belle soirée style auberge espagnole en toute convivialité.

Novembre 2018

Le samedi 17 novembre s'est déroulée la soirée du Beaujolais, alors que depuis 3 ans, elle avait dû être annulée par manque de monde. Cette année le Foyer a voulu informer dans tous les quartiers par distribution de flyers, la reprise de cette tradition dans notre village.

Contre toute attente, nous avons enregistré 125 entrées. L'organisation a dû pallier le manque de place et de denrées, mais grâce à l'apport d'un jambon par une famille de Sigoyer et des bacs supplémentaires de glace apportés par une bénévole de l'association, tout est rentré dans l'ordre. Le partage de charcuterie, fromage et glaces pour toutes et tous enfants compris, a pu être assuré. Ensuite avec un peu de logistique nous avons fait de la place pour les amateurs de danse. Nos deux "DJ" Norbert et Jean-Marc ont pu dévoiler tous leurs talents. Pour ces derniers, les danseurs et surtout les organisateurs, la soirée s'est terminée tard dans la nuit.

Décembre 2018

Le foyer a décidé de reprendre cette tradition. Nous avons donné rendez-vous aux sigoyards pour une soirée de la Saint-Sylvestre le 31 décembre. Là aussi contre toute attente, les 80 places que nous avions prévues pour cette soirée ont toutes été réservées en 2 semaines.

Durant cet automne un vendredi par mois "Ciné vadrouille" vous a proposé :

Septembre : un film classé Art et Essai **"la Nuit Polaire".** Octobre : **"My lady"** film avec Emma Thompson très apprécié du public. Novembre : c'est un film avec Jean-Pierre Bacri qui était proposé, **"Photo de Famille"**. Pour Noël le 14 décembre 17h45 **"Pachamama"** et goûter pour les enfants puis à 20h30 un film plein de gaieté pour les fêtes, **"En Liberté"**. En janvier le film de Gilles Lelouch, **"Le Grand Bain"** vous sera proposé. Venez nombreux nous soutenir tous les mois, et passer ensemble toujours de bons moments cinématographiques.

Belle année à toutes et tous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

''Manque Pas d'Air'' Atelier Jazz

2018/2019 Les "Manque pas d'Air" reprennent du souffle.

De belles nouvelles pour notre Chœur Atelier Jazz en cette rentrée d'automne.

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent Bulletin Municipal d'Informations, une **soirée "Portes ouvertes au Manque pas d'Air"** était organisée lors de notre 1ère séance au mois de septembre.

Notre association avait prévu à cette occasion un petit apéritif dînatoire.

Nous nous sommes retrouvés une vingtaine de personnes et, à la surprise générale, le jeudi suivant les mêmes étaient présents et adhéraient à notre association.

Après quelques années de galères les ***"Manque pas d'Air"*** annoncent aujourd'hui la présence de **20 choristes.**

C'est une belle respiration pour notre chef de chœur et les anciens, fidèles, qui ont toujours cru au renouveau de notre chorale sigoyarde.

Une nouvelle génération nous permet et nous apprend à travailler autrement dans une belle ambiance.

Merci à tous ceux qui ont cru en nous, en particulier notre Chef de Chœur Claire Mira et la Commune qui nous soutient et a continué à nous faire confiance même quand nous étions peu nombreux.

Les *"Manque pas d'Air"* vous souhaitent à toutes et tous de belles fêtes et une bonne année 2019.

Bernard Bouché

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer (ASPS)

L'A.S.P.S. récolte toujours des documents et commence, juste, à en faire bénéficier les habitants de Sigoyer.

Voilà quelques nouvelles de notre association qui cherche un ou plusieurs moyens pour montrer tous les documents -images, textes- qui fondent l'histoire de la commune de Sigoyer.

- Pendant ce dernier trimestre 2018, l'A.S.P.S. a participé à la fête des "2 Ceüse" le 11 août 2018. Près de la grotte des Maquisards, des panneaux rappelaient l'histoire sombre des arrestations et des déportations de ces jeunes hommes. Les promeneurs, dans la pénombre de la cavité, essayaient d'imaginer la vie de ces maquisards qui défendaient leur idéal de liberté. Une autre exposition montrait l'évolution de la couverture végétale de Céüze depuis la lande dévastée par les orages du début du XXème siècle à la forêt de résineux. Une promenade permettait aux volontaires de se rendre à la pépinière de Sigo, de voir les aménagements des terrasses et d'imaginer "les baraques".

- L'automne nous a permis de préparer une exposition sur la grande guerre : 64 panneaux étaient réalisés.

Les conditions météorologiques n'étant pas très optimistes, la mairie a trouvé une excellente solution : installer une grande tente à proximité du monument aux morts. Avant toute chose, grand merci à toutes les "petites mains" et aux "gros bras" qui ont participé au montage puis au démontage de cette structure. C'est avec beaucoup de plaisir que l'on a vu travailler ensemble des membres de plusieurs associations.

Ce 11 novembre 2018 qui était le centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18 a vu une affluence importante d'enfants et d'adultes. La foule se pressait devant les photographies et les parents expliquaient aux enfants l'atrocité de cette guerre.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

La tente semi-fermée permettait de regarder les panneaux dans de très bonnes conditions. Beaucoup de personnes recherchaient le panneau correspondant à leur famille et nous indiquaient d'autres petites histoires que nous n'avions encore jamais entendues. Le drapeau, vieux de 102 ans, de Mme Nal, rappelait le départ au service militaire des jeunes gens de Sigoyer en 1912.

Des promeneurs passant sur le sentier "tour de Ceüzette" et s'arrêtant à Ravourier pour engager la conversation et demander des renseignements ont émis un souhait. Devant leur demande *"pourquoi ne pas nous accompagner ?"* l'A.S.P.S. va essayer de mettre au point une série de *"promenades historiques"* à la demande d'un groupe - *entre cinq et quinze personnes* - pour aller visiter : Vière, Céas, Saint Laurent, la grotte des Maquisards, les fours à chaux, le Serre-Marceau, le Fé. Pour cela, il suffit de contacter un membre de l'A.S.P.S. ou de prendre rendez-vous au 04 92 57 84 47.

- Depuis quelques mois, l'A.S.P.S. met au point une exposition sur l'enseignement à Sigoyer qui comportera quatre parties :

✓ Sigoyer et ses trois écoles.

✓ Une école dans un bâtiment neuf qui présente beaucoup de défauts.

✓ L'école actuelle.

✓ Photographies des élèves au cours du XXème siècle.

L'assemblée générale de l'A.S.P.S. est programmée le **samedi 26 janvier 2019 à 15 heures** dans la salle des 2 Céüzes. Retenez bien cette date… Le gâteau des rois et le verre de l'amitié clôtureront cette réunion.

Avec l'année 2019 qui va poindre le bout du nez, l'A.S.P.S. souhaite à chacune et à chacun une santé florissante mais aussi des amitiés solides qui permettent de dépasser certains chocs de la vie.

Bonne année 2019 dans la joie et la santé.

Jean MAËRO, Président

VIE ÉCONOMIQUE…

Vous avez dû apercevoir depuis quelques jours un nouvel aménagement de la boulangerie au presbytère.

Eh oui les artisans locaux présentent leurs créations **Made in Sigoyer !**
Vous trouverez des gourmandises de **Camille,** des jolis dessins originaux d'**Héloïse,** des magnifiques tasses à thé, toupies, et autres vaisselles en bois de **Floran** de l'atelier **Ô tour d'une ronce,** des pots en terre et sauteuse de **Nature Utile,** de superbes pots pour les plantes de **Julien** et les créations zéro déchet de **Virginie** de l'atelier de **Vir.**
N'hésitez pas à venir faire un tour pour découvrir toutes ces jolies choses qui vous attendent et toujours avec le bon pain de **Vincent !**

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Escalade

Lundi 25 juin 2018, nous avons fait une journée de découverte de l'escalade aux blocs de Céüze.
Le matin nous avons fait des jeux avec le parachute multicolore.

L'escalade

L'après-midi, nous avons mis un casque et un baudrier. Nous nous sommes échauffés puis à tour de rôle nous sommes montés sur un petit rocher. Puis chacun son tour, nous avons appris la position de descente en suivant les conseils d'Alix notre professeur d'escalade. Elle a montré comment assurer un copain. Ensuite par deux, l'un assurait, l'autre grimpait sur la paroi.

Les blocs

Nous avons aussi grimpé sur des blocs sans baudrier, sans corde mais il y avait des tapis de sécurité. Nous avons fait des jeux. Après nous sommes passés dans une fissure.

La slackline

Il y avait plusieurs slacklines accrochées entre les arbres. Pour certaines, il y avait des cordes pour nous aider à marcher. Pour réussir il fallait mettre un pied devant l'autre bien droit et regarder loin devant soi sans perdre l'équilibre.

La classe de CP-CE1

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Apprendre à porter secours

Après avoir travaillé en classe sur les dangers et le secours, un pompier, Cédric Paris, est venu deux après-midis nous expliquer comment porter secours à quelqu'un.

On doit appeler le 15, c'est le numéro du Samu, le 17 pour la gendarmerie, le 18 ce sont les pompiers. Le 112 c'est le numéro d'urgence européen.

Nous avons fait un massage cardiaque. On l'a même fait pour les bébés !
Pour sauver les gens qui sont inconscients et qui ne respirent plus, on doit appuyer 30 fois entre la poitrine puis on souffle de l'air dans la bouche 2 fois. Et on continue jusqu'à ce que les pompiers arrivent. Nous l'avons fait sur un mannequin adulte et un mannequin bébé.
Nous avons aussi utilisé un objet qui s'appelle un défibrillateur.

- Pour une personne qui est inconsciente mais qui respire, il faut la mettre en Position Latérale de Sécurité. Nous avons fait semblant d'être évanouis et on a appris à faire la PLS.
- Pour une plaie, il faut prendre un tissu et appuyer dessus si ça saigne beaucoup.
- Pour une brûlure, il faut faire couler de l'eau au-dessus.
- Pour un étouffement, il faut taper 5 fois dans le dos entre les omoplates avec la paume de la main. Si le corps étranger n'est pas sorti alors on appuie 5 fois sur le ventre.
- Pour une entorse, il ne faut surtout pas bouger la partie du corps blessée.

Charades

Mon premier est le contraire de haut.
Mon second est le contraire de court.
Mon tout est un objet qui sert à jouer à l'extérieur.

Mon premier est un grand cri de victoire.
Mon deuxième se porte en hiver.
Mon tout dévaste tout sur son passage.

Mon premier est un animal qui miaule.
Mon second est la première syllabe de tomate.
Mon troisième est un synonyme de costaud.
Mon tout est habité par les seigneurs.

Mon premier est le contraire de haut.
Mon second est le contraire de tard.
Mon tout navigue.

Mon premier est un outil qui coupe.
Mon second vit dans un château.
Mon tout est dans la mer.

Mon premier est le contraire de haut.
Mon second est le contraire de court.
Mon tout est un objet qui roule.

Mon premier est le contraire de haut.
Mon second est le contraire de tard.
Mon tout est quelque chose qui flotte.

Mon premier a six faces.
On dort dans mon deuxième.
Mon troisième est le pluriel de ciel.
Mon tout signifie très, très, très, bon.

Mon premier est le contraire de rien.
Mon second est un oiseau noir et blanc.
Mon tout est un jouet.

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Fête du tennis

Vendredi 25 mai 2018 nous avons participé à la fête du tennis à Gap. Il y avait 5 classes. Nous avons fait des jeux et des ateliers de tennis.

A la fin de la journée nous avons eu des médailles...

J'ai aimé quand il ne restait plus que notre classe. On a fait des échanges par deux sur un grand terrain.

Nous avons aussi joué au ballon roulé : il fallait se faire des passes au sol par deux, au début on était partenaire puis adversaire.

Mathis

J'ai aimé le jeu du molky : il fallait lancer un bout de bois sur des quilles pour les faire tomber. Puis on comptait le nombre de quilles tombées. On devait bien viser et ne pas lancer trop loin.

J'ai aimé aussi l'atelier : service-renvoi. Par deux, on lançait la balle et on la tapait au-dessus de sa tête et l'autre devait la renvoyer avec sa raquette.

Abel

J'ai préféré l'atelier des émotions. La maîtresse nous a demandé si on aimait le tennis, le sport, si on faisait du sport à l'école et en dehors de l'école... Et il fallait mettre un bouchon dans une émotion : la joie, la tristesse, la colère, moyennement content…

Louison

J'ai bien aimé les échanges. Il fallait faire le plus de passes possibles par deux. On pouvait servir ou engager.

J'ai bien aimé aussi l'atelier "ballon roulé" : par deux on tapait dans un ballon avec la raquette et il devait rouler au sol. Au début on se faisait des passes doucement puis on devait se marquer des buts.

Esteban

A la fête du tennis j'ai adoré quand on était la dernière classe et que l'on s'est mis par deux pour faire des échanges sur un grand terrain. On a fait aussi le jeu du ballon roulé : sur un petit terrain on s'est mis par deux et on a fait des échanges avec un gros ballon qu'il fallait faire rouler au sol. On ne devait pas faire rebondir le ballon ou l'envoyer en dehors du terrain. On a fait une manche où l'on était partenaire et une autre adversaire.

Léna

J'ai beaucoup aimé le peteca : C'est un objet en mousse avec des plumes. On se fait des passes en tapant le côté arrondi sur la paume de la main.

Clara

J'ai préféré le jeu du morpion et le ballon-roulé : il fallait se faire des passes parterre et marquer des buts.

Mael

J'ai aimé le jeu du morpion. On devait aligner trois coussins de la même couleur parmi neuf cerceaux. Il y avait deux équipes.

Maïlys

LE COIN DE L'ÉCOLE…

J'ai bien aimé faire des matchs. On était un contre un et il fallait avoir 5 points pour gagner.

Mathurin

J'ai bien aimé quand on a joué au tennis sur le grand terrain avec le grand filet.

Cloé

J'ai préféré faire des échanges par deux.

Lorenzo

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Nos correspondant(e)s

Le 9 novembre les correspondants de Lardier sont venus à l'école pour faire connaissance et faire avec nous différentes activités. Nous avons joué au Mastermind géant. Après, on a pique-niqué dans le préau de l'école car il faisait mauvais. La semaine dernière, nous avons fait un jeu dont le but était d'associer des portraits en photo avec la description. Nous avons deviné qui était qui.

Marion Guyot

Lardier-Sigoyer

Avec les élèves de l'école de Lardier on s'est rencontrés. On a fait des équipes de 2 et nous avons inventé une poésie. Après nous avons joué au Mastermind géant. Il fallait trouver les couleurs cachées derrière le banc. Une personne choisissait une combinaison de couleur et nous on devait la retrouver. Ensuite on a fait un pique-nique dans le préau. Après le pique-nique, ils sont partis et ils nous ont laissé des devinettes : il fallait associer un portrait écrit avec la photo.

Clara Balandras

Rencontre avec les correspondants

Les correspondants sont venus le 9 novembre 2018. On a fait des jeux : un Mastermind géant où il fallait retrouver combinaison parfaite avant l'autre groupe. Et un autre où il fallait créer une poésie à la façon de Jean Tardieu. Après on a cherché un mathador (une sorte de "compte est bon"). A midi, on a mangé tous ensemble dans le préau parce qu'il pleuvait ce jour-là. Puis ils sont partis.

Elisa Guillemot

Marché des connaissances

Pour le marché de connaissances il y a tous les élèves à partir du CP jusqu'au CM2. On fait 2 groupes, le premier groupe apprend quelque chose au deuxième groupe. J'aime bien quand les autres m'expliquent.

Maïlys Paris

Le marché des connaissances c'est des jeux, des dessins, des bricolages ou de la musique qu'on apprend aux autres. Moi, par exemple j'ai appris aux autres à faire des dessins de chats. L'année dernière, j'avais appris à mes copains à jouer de la flûte. Celui qui apprend aux autres peut avoir deux ou trois apprentis.
On participe à quatre ateliers chacun. J'ai appris comment faire de la pâte à sel avec Jade. J'aime le marché parce que c'est amusant et j'aimerais refaire les ateliers chez moi.

Cloé Balandras

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Au marché de connaissances, à la première rotation un groupe installait son atelier.
Par exemple : des rosaces, la fabrication d ‘une salade de fruits... Et puis des avions en papier. Chacun organise son atelier comme il veut. A la deuxième rotation, c’est pareil sauf que ce ne sont pas les mêmes ateliers.

Esteban Gerbaud

Faisons notre marché

Le marché des connaissances est un marché où les élèves préparent une activité et l’apprennent aux autres élèves. Moi par exemple, j’ai appris aux autres à faire des hiboux sur galets avec de la peinture. Et les apprentis pouvaient venir à deux.
J’ai trouvé que ce n’était pas facile d’expliquer aux autres.

Louison Fine

Un marché des connaissances des élèves !

Pour préparer le marché des connaissances il faut s’y prendre à l’avance.
Cela est beaucoup d’organisation. Le marché des connaissances est un marché que les élèves organisent. Ils doivent choisir un atelier qu’ils présenteront le jour j. On se réunit pour choisir l’atelier que nous préférons. Nous le faisons sur toute une après-midi. J’adore ça, Le marché des connaissances !
C’est super!

Manaé Dal Molin

Jeux Coopératifs

Coopérons

Jeudi 15 novembre, nous avons joué à des jeux coopératifs et des jeux compétitifs jusqu’au 29 novembre.
Le jeudi 13 décembre on a joué à des jeux compétitifs et on devait les changer en jeux coopératifs.

Léna Chamalet

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Notre projet jeux coopératifs

Le jeudi 15 novembre, Gilbert Lager un intervenant d'OCCE est venu nous faire découvrir des jeux. La séance d'après c'est à dire le jeudi 29 novembre nous avons encore fait des jeux, mais cette fois nous avons analysé les jeux, c'est à dire la forme du plateau, le but du jeu, s'il faut se parler et la fin de la partie.
Et enfin le jeudi 13 décembre nous avons joué à des jeux compétitifs et par groupe nous avons essayé de les transformer en jeux coopératifs.

Laura Para

Inventons des jeux coopératifs !

En ce moment, nous faisons des jeux coopératifs et compétitifs.
On doit transformer des jeux compétitifs en jeux coopératifs et plus tard nous allons inventer des jeux coopératifs, ce sont des jeux dans lesquels tous les joueurs gagnet ou perdent ensemble.

Léna Patrac

Jeux coopératifs

On fait des jeux avec Gilou. Toute la classe fait des jeux. On transforme des jeux coopératifs en jeux compétitifs.

Mael Grégoire

Jeux coop !

On a d'abord joué à des jeux compétitifs et ensuite à des jeux coopératifs qu'on a inventés.
Et on s'est échangé les jeux pour essayer les jeux que les autres ont faits.

Ophélia Clément

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Street Art

Du Street Art à l'école

En ce moment nous parlons du Street Art. Le Street Art est un art de rue. Nous travaillons dessus pour qu'à la fin de l'année on fasse une fresque dans le jardin de l'école. Nous avons déjà travaillé sur les œuvres d'Oak Oak et de Invader. Invader fabrique des petites créatures en pixels et les pose dans les endroits interdits.

Abel Planche-Charle

Le podium artistique

Nous allons faire du Street Art sur le mur de l'école, du côté du jardin, juste devant l'entrée sur le mur de la classe maternelle.
Nous utiliserons de la peinture avec des pinceaux, de la bombe et diverses techniques… Toute l'école participera.

Maé Brédillon

Fresque Street Art !

Nous allons faire une fresque sur le mur du jardin. Nous utiliserons de la peinture, de la bombe et peut-être d'autres techniques...
Il y a deux personnes, deux artistes qui vont venir nous aider, nous la ferons avec les maternelles.

Mathis Pagni

Théâtre

Avant d'aller au spectacle !

Corine du théâtre est venue nous expliquer comment on réalise un spectacle.
D'abord, le metteur en scène choisit le texte ou l'écrit dans le cas où c'est lui l'auteur.
Puis, il distribue les rôles aux comédiens. Ensuite, les comédiens lisent le texte, y réfléchissent et le travaillent, cela s'appelle le "travail à la table".
Après le passage au plateau qui veut dire les répétitions avec le travail du jeu et la scénographie : le décor, les costumes, le son et la lumière. Ensuite, la compagnie qui est un groupe de comédiens qui travaillent ensemble) décide de la jauge, c'est le nombre de personnes qui peuvent voir le spectacle.
Enfin, le metteur en scène propose la pièce à des directeurs de théâtre pour organiser la tournée.

Alizé Beauvisage

LE COIN DE L'ÉCOLE…

La sortie au théâtre

Vendredi 7 décembre, nous sommes allés voir l'Imparfait au théâtre la Passerelle à Gap. C'était l'histoire d'une famille parfaite mais un jour tout a basculé. J'ai aimé quand les deux Victor se sont battus en dansant. Et il y avait des acrobaties.

Gaëtan Wanin-Rochet

Au théâtre : L'imparfait

Ma scène préférée est quand Victor a dit le gros mot à ses parents parce que c'était rigolo et cela m'a surprise et aussi parce que je n'avais jamais entendu un gros mot dans une pièce de théâtre.

Jeanne Delemarle

ÉTAT CIVIL 2018 (second semestre)

NAISSANCE

- RIVIERE MASSIMELLI Aurèle né le 25 juillet 2018
- LOPEZ IBANEZ Andréa née le 24 septembre 2018
- LAXENAIRE Yaelle née le 17 octobre 2018

MARIAGE

- LAVOIE-LAPRISE Dominic et GUIGUES Sarah, mariés le 06 octobre 2018

DECES

- MICHEL Jean décédé le 21 juillet 2018
- MAYNADIE Guillaume décédé le 1er octobre 2018

Suivants actes et avis enregistrés en mairie à partir du 30 juin 2018 à ce jour.

PAGE PRATIQUE...

Mairie :

Secrétariat : 04 92 57 83 31.
Télécopie : 04 92 57 96 09.
mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00.
Mardi et jeudi : 9h00 à 12h00.
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Municipalité :

Maire : Denis DUGELAY : 04 92 57 98 90.

Adjoints :
Monique PARA-AUBERT : 04 92 57 95 05.
André GARCIN : 04 92 57 83 13.
Matthieu ALLAIN-LAUNAY : 04 92 57 87 03.

Rencontre avec les élus :

Maire : permanence de 16h30 à 18h00 tous les lundis. Ou sur rendez-vous.

Adjoints : permanence de 10h00 à 12h00 tous les vendredis. Ou sur rendez-vous.

Bâtiments communaux :

- Salles communales : s'adresser à la mairie
- Ecole : 04 92 57 91 12.

Ouverture de la bibliothèque :

- Période scolaire : mardi 16h15 à 18h15, vendredi 17h15 à 19h15.
- Vacances scolaires Toussaint, Noël et février : vendredi 17h00 à18h00.
- Vacances scolaires Pâques et été : vendredi 18h00 à 19h00.

La Poste :

Guichet Sigoyer 04 92 57 83 00.
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h50 à 12h15

Rédacteur en chef : Denis DUGELAY.
Equipe de rédaction : Denis DUGELAY, Michelle BOLGER, Bernard DUCOURANT, Vincent FERNANDEZ, Bernard BOUCHÉ.
Crédit Photo : Bernard DUCOURANT.
Mise en pages : Bernard BOUCHÉ.
Impression : ***A l'atelier***, 33 boulevard de la Libération - 05000 GAP.

Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance : 04 92 53 24 24

Campus des Trois Fontaines
2, ancienne route de Veynes BP 92
05007 Gap Cedex
www.ville-gap.frla-communaute-d-agglomeration

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Déchetterie : 04 92 54 27 29.

Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi et samedi :
De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.
Mardi et jeudi : De 14h00 à 18h00.
Fermeture à 17h00 du 15 novembre au 15 mars.

Office du Tourisme : 04 92 54 04 29.

www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseillers départementaux :

Patricia VINCENT et Rémy ODDOU
Hôtel du département - Place St Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP cedex

Patricia VINCENT : 04 92 40 39 35.
patricia.vincent@hautes-alpes.fr

Rémy ODDOU : 04 92 40 39 35.
remy.oddou@hautes-alpes.fr

Service sociaux : 04 86 15 33 33.

Maison des Solidarités
117, route de Veynes - 05000 GAP

Numéros d'urgence :

15	17	18	112	119
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences	Enfance maltraitée

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur **www.mairie.sigoyer.com**

Bonne Année

et

Meilleurs Vœux pour 2019